



Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration
Séance du 04 juillet 2023**

**APPROBATION DÉCISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET EXERCICE 2023**

Délibération n°DELIB_07_FI_23_07_04_DECISION_MODIFICATIVE_2023_N°1

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 20 juin 2023.

VU

- Les dispositions du chapitre II du titre unique livre VI de la première partie du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Les statuts de l'établissement ;
- Les délibérations du Conseil d'administration, dont la délibération DELIB_05_FI_21_12_14_BP_2023 du 14 Décembre 2022 portant approbation du budget primitif 2023, la délibération DELIB_07_FI_23_03_30_BS_2023 du 30 mars 2023 portant approbation du budget supplémentaire exercice 2023 ;

Le Président,

EXPOSE

La décision modificative n°1 de l'exercice 2023 a pour vocation d'ajuster les inscriptions budgétaires, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements de l'établissement.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres budgétaires, ainsi que des virements d'article à article au sein d'un même chapitre.

La principale modification est afférente au niveau de contribution allouée par la Ville de Marseille au fonctionnement général de l'établissement. Cette contribution représente 81% des ressources de l'établissement.

Pour mémoire, le montant de contribution de la Ville voté lors du Conseil d'Administration du 14 décembre 2022 était fixé à 15 850 000.00 € (15 820 000 € contribution principale et 30 000 € contribution DEMOS année 2).

Une première révision annoncée par la Ville de Marseille a été votée lors du Conseil d'Administration du 30 mars 2023, constituant une baisse du niveau de contribution de l'ordre de 315 345 € (-2% sur le montant initialement voté), et portant le niveau de contribution à 15 534 655.00 €.

Une nouvelle baisse de 2% est soumise au vote du Conseil Municipal de la Ville de Marseille du 30 juin 2023, portant le montant définitif de la contribution à 15 215 655.00 € (-289 000€ contribution principale et -30 000€ contribution DEMOS année 2), constituant une baisse cumulée de 634 345.00€ par rapport au montant voté lors du Conseil d'Administration du 14 décembre 2022.

Ces baisses cumulées, auxquelles s'ajoutent des revalorisations réglementaires du point d'indice et des grilles indiciaires des traitements de certains cadres d'emploi de catégorie B et C, contraignent l'établissement à réviser son calendrier de recrutement et le financement d'opérations futures.

L'ensemble des modifications apportées sont développées dans le rapport en annexe.

Les modifications budgétaires soumises au vote du Conseil d'Administration se résument ainsi :

▪ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 204 546,68	0,00	277 103,89	0,00	2 481 650,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	15 232 265,48	0,00	-8 309,54	0,00	15 223 955,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 294 137,32	0,00	-432 143,64	0,00	861 993,68
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		18 730 949,48	0,00	-163 349,29	0,00	18 567 600,19
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 735 949,48	0,00	-163 349,29	0,00	18 572 600,19
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	240 000,00		0,00	0,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		240 000,00		0,00	0,00	240 000,00
TOTAL		18 975 949,48	0,00	-163 349,29	0,00	18 812 600,19
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						18 812 600,19

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	2 447,00	0,00	27 447,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	519 100,00	0,00	6 000,00	0,00	525 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	16 731 645,00	0,00	-156 436,29	0,00	16 575 206,71
75	Autres produits de gestion courante (4)	244 764,22	0,00	-15 358,00	0,00	229 406,22
Total des recettes de gestion courante		17 522 509,22	0,00	-163 349,29	0,00	17 359 159,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort. dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 522 509,22	0,00	-163 349,29	0,00	17 359 159,93

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	23 000,00		0,00	0,00	23 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		23 000,00		0,00	0,00	23 000,00

TOTAL	17 545 509,22	0,00	-163 349,29	0,00	17 382 159,93
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 430 440,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 812 600,19
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	217 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

▪ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	17 856,80	0,00	0,00	0,00	17 856,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	756 170,93	0,00	78 952,44	0,00	835 123,37
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 477 853,80	0,00	-56 050,00	0,00	2 421 803,80
Total des dépenses d'équipement		3 251 881,33	0,00	22 902,44	0,00	3 274 783,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 251 881,33	0,00	22 902,44	0,00	3 274 783,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	23 000,00		0,00	0,00	23 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		23 000,00		0,00	0,00	23 000,00
TOTAL		3 274 881,33	0,00	22 902,44	0,00	3 297 783,77
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 297 783,77

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	22 902,44	0,00	22 902,44
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	22 902,44	0,00	22 902,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 713 811,54	0,00	0,00	0,00	1 713 811,54
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 713 811,54	0,00	0,00	0,00	1 713 811,54
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 713 811,54	0,00	22 902,44	0,00	1 736 713,98
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	240 000,00		0,00	0,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		240 000,00		0,00	0,00	240 000,00
TOTAL		1 953 811,54	0,00	22 902,44	0,00	1 976 713,98
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						1 321 069,79
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 297 783,77

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de décision modificative n°1 du budget, exercice 2023.

Article 2 : de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé.

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrage exprimés	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- Adoptée
- Rejetée

Fait à Marseille, le 04 juillet 2023.

Le Président



Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le 04/07/23

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publication électronique sur le site internet le 05/07/23